



MMA Zen

Septembre 2024

Support en unités de compte adossé à un titre de créance offrant une protection du capital initialement investi à l'échéance⁽¹⁾, et présentant un **risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie en cas de sortie avant la date d'échéance** (hors cas de remboursement anticipé automatique).



Assurance vie et capitalisation

Offre limitée
du 2 septembre au 13 décembre
2024

(sous conditions et sous réserve
de disponibilité).

**Durée d'investissement
pour bénéficier de la protection
du capital initialement investi
à l'échéance⁽¹⁾, soit le
10 janvier 2033 : 8 ans
(hors cas de remboursement
anticipé automatique).**

⁽¹⁾ Sous réserve de l'absence de défaut de paiement, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Emetteur (Goldman Sachs International).

Fonctionnement du support

- **MMA Zen Septembre 2024 est un support en unités de compte⁽¹⁾ adossé à un titre de créance.**
- Le remboursement du support MMA Zen Septembre 2024 est conditionné à l'évolution de l'indice **S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR** (dénommé ci-après « l'Indice »).
- Ce support offre à l'échéance, le 10 janvier 2033, **le remboursement de l'intégralité du capital initialement investi⁽²⁾.**
- De plus, selon la performance de l'Indice à la date de constatation finale, ce capital initialement investi⁽²⁾ peut être majoré d'un gain brut⁽³⁾ de **37,20 %**.
- La durée d'investissement pour bénéficier de la protection du capital initialement investi⁽²⁾ à l'échéance est de 8 ans (à compter de la date de constatation initiale et hors cas de remboursement anticipé automatique).

MMA Zen Septembre 2024 est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Date de constatation initiale

Le 3 janvier 2025, le niveau de clôture de l'indice **S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR** est retenu comme niveau initial de l'Indice.

Un mécanisme de remboursement anticipé automatique possible en année 5, 6 ou 7

- En année 5, 6 ou 7, si à l'une des dates de constatation annuelle (3 janvier 2030 ; 3 janvier 2031 ; 5 janvier 2032), **le niveau de l'Indice est supérieur ou égal** à la barrière de remboursement anticipé automatique fixée à **80 % de son niveau initial**, alors le support est automatiquement remboursé par anticipation et vous recevrez⁽⁴⁾ :

- **le remboursement du capital initialement investi⁽²⁾,**
- majoré d'un **gain brut⁽³⁾ de 4,65 % par année écoulée**, soit :
 - **23,25 %** si le remboursement a lieu en année 5, le 10/01/2030,
 - **27,90 %** si le remboursement a lieu en année 6, le 10/01/2031,
 - **32,55 %** si le remboursement a lieu en année 7, le 12/01/2032.

Le remboursement anticipé automatique met fin au support⁽⁴⁾.

- Sinon, le support se poursuit.

Ou un remboursement à l'échéance, en année 8.

En l'absence de remboursement anticipé automatique, le support se poursuit donc jusqu'à la date de remboursement final, le 10 janvier 2033.

En année 8, deux scénarios sont possibles :

- **Si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 80 % de son niveau initial** à la date de constatation finale (le 3 janvier 2033), alors vous recevrez⁽⁴⁾ :
 - **le remboursement du capital initialement investi⁽²⁾,**
 - majoré d'un **gain brut⁽³⁾ de 37,20 %** (soit un gain brut⁽³⁾ de 4,65 % par année écoulée).
- **Si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 80 % de son niveau initial** à la date de constatation finale (le 3 janvier 2033), alors vous recevrez⁽⁴⁾ :
 - **le remboursement du capital initialement investi⁽²⁾.**

(1) Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis par l'assureur (MMA Vie), et ils sont sujets en cours de vie à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital partielle ou totale supporté par l'adhérent.

(2) Net des éventuels arbitrages et/ou rachats partiels, hors frais d'entrée et frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors prélèvements sociaux et fiscaux et sous réserve de l'absence de défaut de paiement, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur (Goldman Sachs International).

(3) Exprimé en pourcentage de la valeur nominale du support correspondant au gain brut perçu en cas de réalisation d'un scénario de marché défini à l'avance.

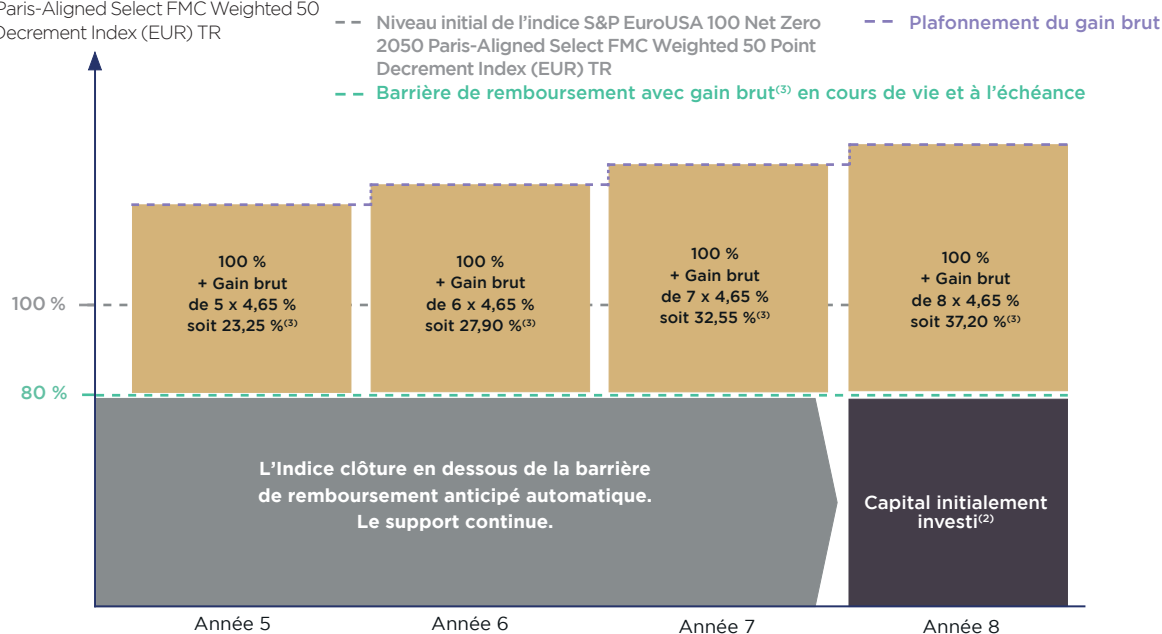
(4) Le montant dû aux dates de remboursement prévues par le mécanisme du support, net de frais d'entrée et de frais de gestion annuels, est arbitré automatiquement et sans frais sur un support en unités de compte monétaire de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Le support MMA Zen Septembre 2024 n'existe plus, mais le contrat d'assurance vie ou de capitalisation se poursuit.

Illustration

- À partir de l'année 5, à chaque date de constatation annuelle⁽¹⁾ et jusqu'à la date de constatation finale (le 3 janvier 2033), le niveau de clôture de l'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR est comparé à son niveau initial.
- Selon l'évolution de l'Indice, la durée du support peut être de 5 ans, 6 ans, 7 ans ou 8 ans et présente dans ces cas une protection du capital initialement investi⁽²⁾.

Mécanisme du support

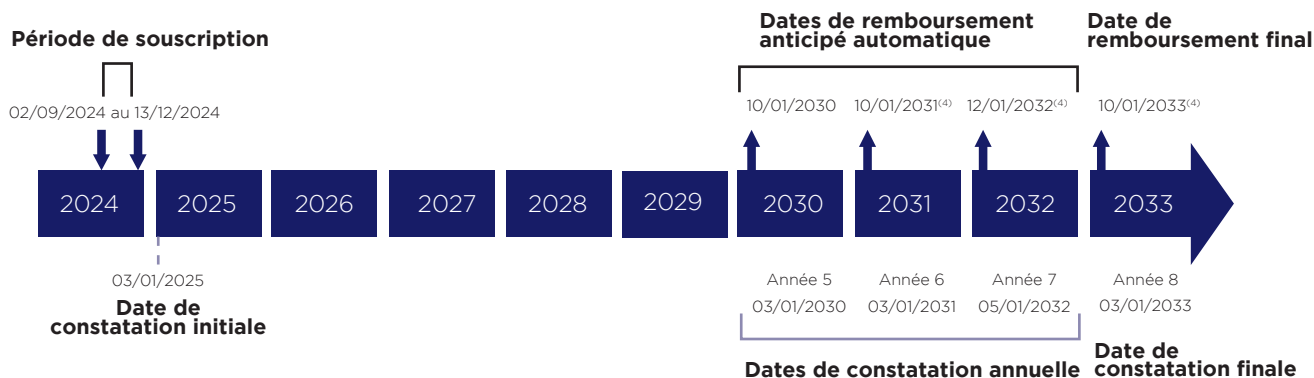
Niveau de l'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR



■ Remboursement du capital initialement investi⁽²⁾ majoré d'un gain brut⁽³⁾ de 4,65 % par année écoulée si l'Indice clôture à 80 % de son niveau initial ou au-dessus, à l'une des dates de constatation annuelle⁽¹⁾ des années 5, 6 ou 7, ou à la date de constatation finale.

■ Remboursement du capital initialement investi⁽²⁾ si l'Indice clôture strictement en dessous de 80 % de son niveau initial à la date de constatation finale.

Dates clés



Durée d'investissement pour bénéficier de la protection du capital initialement investi à l'échéance⁽²⁾ : 8 ans (hors cas de remboursement anticipé automatique).

Illustrations à caractère uniquement informatif et n'ayant aucune valeur contractuelle. Elles ne préjugent pas des performances futures du support.

(1) Année 5 : 3 janvier 2030 ; Année 6 : 3 janvier 2031 ; Année 7 : 5 janvier 2032.

(2) Net des éventuels arbitrages et/ou rachats partiels, hors frais d'entrée et frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors prélèvements sociaux et fiscaux et sous réserve de l'absence de défaut de paiement, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur (Goldman Sachs International).

(3) Exprimé en pourcentage de la valeur nominale du support correspondant au gain brut perçu en cas de réalisation d'un scénario de marché défini à l'avance.

(4) Sous réserve de l'absence d'un précédent remboursement anticipé automatique.

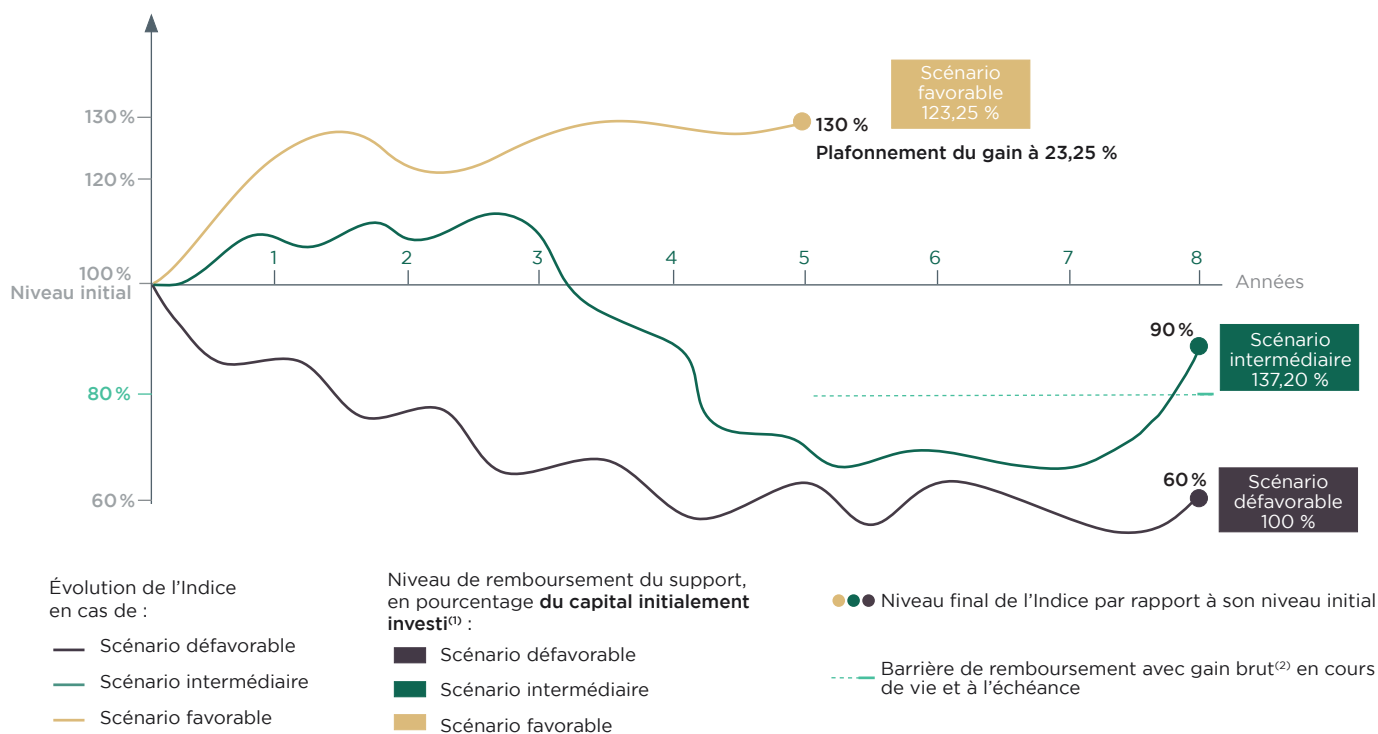
Scénarios de marché

Les données chiffrées utilisées dans ces scénarios n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale. Ces scénarios n'ont pas de valeur contractuelle.

Les taux de rendement actuariel nets précisés dans les scénarios sont calculés avec un taux de frais de gestion annuel de 1,10 % hors prélèvements sociaux et fiscaux.

L'appréciation des scénarios (favorable, intermédiaire, défavorable) est en fonction du taux de rendement actuariel net.

Niveau de l'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050
Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR



Scénario défavorable

Baisse de l'Indice : à la date de constatation finale, l'Indice clôture à -40 % par rapport à son niveau initial

Scénario intermédiaire

Baisse modérée de l'Indice : à la date de constatation finale, l'Indice clôture à -10 % par rapport à son niveau initial

Scénario favorable

Hausse importante de l'Indice : à la date de constatation annuelle en année 5, l'Indice clôture à +30 % par rapport à son niveau initial

- Niveau final de l'Indice : 60 % du niveau initial de l'Indice.
- Remboursement à l'échéance : le capital initialement investi⁽¹⁾, soit un total brut de 100 % du capital initialement investi⁽¹⁾.
- **Taux de rendement actuariel net : -1,10 %** (contre un taux de rendement actuariel net de -7,15 % dans le cas d'un investissement direct dans l'Indice).
- Niveau final de l'Indice : 90 % du niveau initial de l'Indice.
- Remboursement à l'échéance : le capital initialement investi⁽¹⁾ + un gain brut⁽²⁾ de 37,20 %, soit un total brut de 137,20 % du capital initialement investi⁽¹⁾.
- **Taux de rendement actuariel net : 2,84 %** (contre un taux de rendement actuariel net de -2,38 % dans le cas d'un investissement direct dans l'Indice).
- Niveau de l'Indice à l'issue de l'année 5 : 130 % du niveau initial de l'Indice.
- Remboursement anticipé automatique en année 5 : le capital initialement investi⁽¹⁾ + un gain brut⁽²⁾ de 23,25 %, soit un total brut de 123,25 % du capital initialement investi⁽¹⁾.
- **Taux de rendement actuariel net : 3,05 %** (contre un taux de rendement actuariel net de 4,14 % dans le cas d'un investissement direct dans l'Indice).

Le plafonnement du gain brut ne permet pas de profiter pleinement de la hausse de l'Indice.

(1) Net des éventuels arbitrages et/ou rachats partiels, hors frais d'entrée et frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors prélèvements sociaux et fiscaux et sous réserve de l'absence de défaut de paiement, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur (Goldman Sachs International).

(2) Exprimé en pourcentage de la valeur nominale du support correspondant au gain brut perçu en cas de réalisation d'un scénario de marché défini à l'avance.



Taux de rendement actuariels futurs, dans le cas d'un remboursement avec gain en année 5, 6, 7 ou 8, sous conditions décrites en page 2.

	Années de remboursement anticipé automatique et à l'échéance ⁽¹⁾			
	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
Gain brut⁽²⁾	(4,65 % x 5) = 23,25 % ⁽²⁾	(4,65 % x 6) = 27,90 % ⁽²⁾	(4,65 % x 7) = 32,55 % ⁽²⁾	(4,65 % x 8) = 37,20 % ⁽²⁾
Taux de rendement actuariel net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux (contrats avec un taux de frais de gestion de 0,80 %)	3,37 %	3,29 %	3,22 %	3,16 %
Taux de rendement actuariel net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux (contrats avec un taux de frais de gestion de 1,00 %)	3,16 %	3,09 %	3,01 %	2,95 %
Taux de rendement actuariel net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux (contrats avec un taux de frais de gestion de 1,10 %)	3,05 %	2,98 %	2,91 %	2,84 %

Rappel : il existe un risque de perte en capital partielle ou totale pour l'investisseur en cas de sortie du support MMA Zen Septembre 2024 avant l'échéance (en cas de rachat, arbitrage, dénouement par décès, la valeur de l'unité de compte dépend alors des paramètres de marché du jour), hors cas de remboursement anticipé.

(1) Dates de remboursement anticipé automatique : 10 janvier 2030 (année 5) ; 10 janvier 2031 (année 6) ; 12 janvier 2032 (année 7) et date de remboursement final : 10 janvier 2033 (année 8).

(2) Exprimé en pourcentage de la valeur nominale du support correspondant au gain brut perçu en cas de réalisation d'un scénario de marché défini à l'avance.

Un support indexé à l'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR

L'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR est composé d'un panier de 100 entreprises issues des marchés américain et européen (hors Royaume-Uni).

L'univers de départ comprend les actions composant les indices S&P United States LargeMidCap et S&P Europe Ex-UK LargeMidCap. Les actions des sociétés impliquées dans des activités contestables (armes controversées, production de tabac, charbon, etc.) ou ne respectant pas les principes du Pacte Mondial (« Global Compact ») de l'ONU sont dans un premier temps exclues. Seules sont ensuite retenues les 100 plus importantes capitalisations boursières respectant collectivement les critères de la réglementation « EU Paris Aligned Benchmark », à savoir :

- une réduction d'au moins 50% de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'univers de départ;
- l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des actions composant l'Indice doit au minimum être inférieure de 7 % à celle un an auparavant;
- la part des secteurs à fort impact sur le changement climatique dans l'Indice doit être au minimum égale à celle de l'univers de départ. L'objectif de cette contrainte est de sélectionner les meilleures entreprises de ces secteurs et non de désinvestir complètement ces derniers.

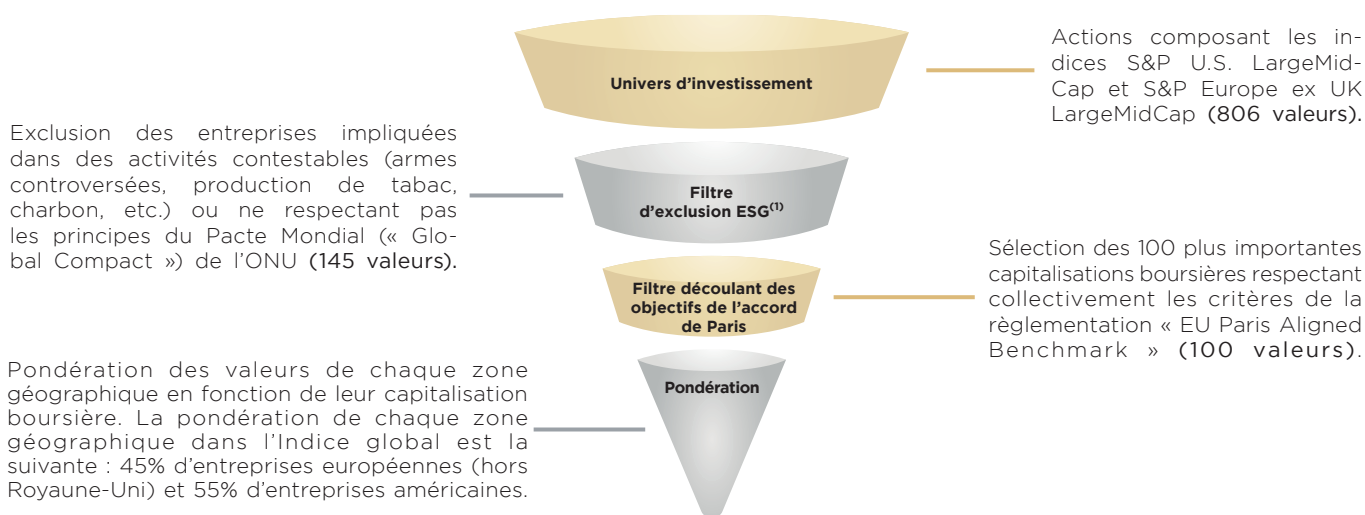
L'Indice est calculé et sponsorisé par S&P Dow Jones Indices, acteur de premier plan dans le domaine des indices. Il a été lancé le 12 juin 2024. Sa composition est revue trimestriellement aux mois de mars, juin, septembre et décembre.

L'Indice est pondéré par zone géographique et en fonction de leur capitalisation boursière. La pondération de chaque zone géographique dans l'Indice global est la suivante : 45 % d'entreprises européennes (hors Royaume-Uni) et 55 % d'entreprises américaines. De plus, l'Indice est calculé **en réinvestissant les dividendes bruts détachés des actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 50 points d'indice par an, ce qui est moins favorable pour l'investisseur**. Si les dividendes bruts distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice ainsi que la probabilité de remboursement automatique en seront pénalisées (respectivement améliorées) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.

Sans tenir compte des dividendes réinvestis dans l'Indice, l'impact de la méthode de prélèvement forfaitaire en points d'indice sur la performance est plus important en cas de baisse depuis l'origine (effet négatif), qu'en cas de hausse de l'Indice (effet positif). Ainsi, en cas de marché baissier continu, la baisse de l'Indice sera accélérée.

L'Indice est accessible entre autres sur le site de S&P (<https://www.spglobal.com/spdji/en/indices/sustainability/sp-eurousa-100-net-zero-2050-paris-aligned-select-fmc-weighted-50-point-decrement-index/#overview>), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : SPEUPDET Index ; ticker Reuters : .SPEUPDET).

Méthodologie de sélection des sociétés



S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR

(1) Les critères ESG, pour Environnement, Social et de Gouvernance, permettent d'évaluer une entreprise en dehors des critères financiers habituels. Ils prennent en compte de nombreux aspects dans la gestion et l'impact de la société, et sont à la base de nombreuses stratégies d'investissement responsable.

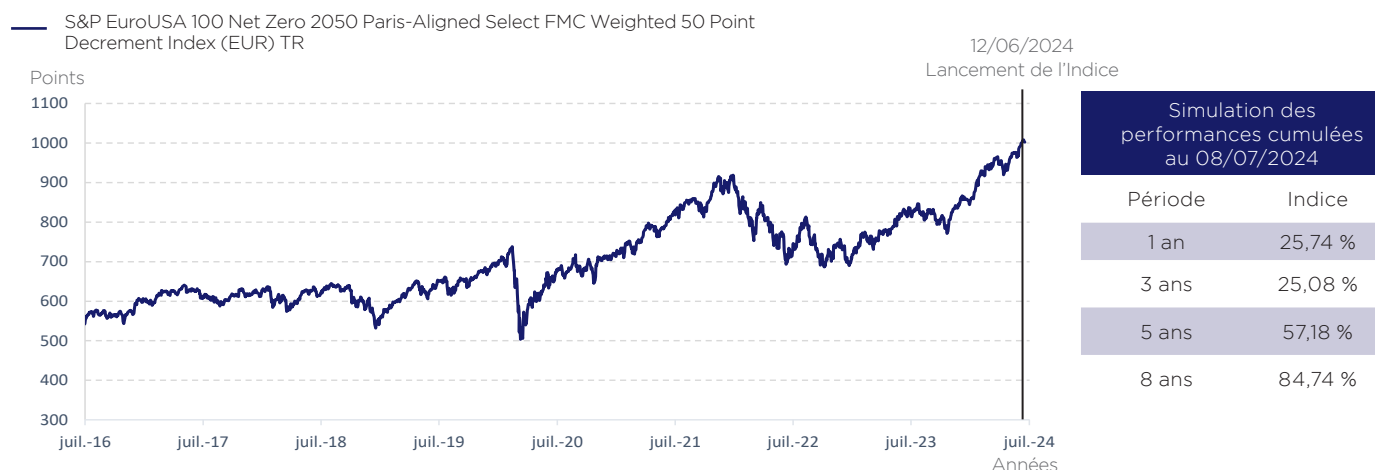
MMA Zen Septembre 2024 n'est pas un titre de créance vert ni social, dans la mesure où les fonds levés par l'Émetteur ne servent pas spécifiquement à financer des projets environnementaux. Seul l'Indice sous-jacent est construit de façon à sélectionner des entreprises des principaux marchés américain et européen (hors Royaume-Uni) respectant collectivement les critères de la réglementation « EU Paris Aligned Benchmark », tels que calculés par S&P Dow Jones Indices. L'exposition de l'investisseur à la performance d'un indice ne signifie pas qu'il finance les actions le composant.

Les informations en matière de durabilité relative à la société MMA Vie sont disponibles à l'adresse suivante www.mma.fr/assurance-vie/informations-reglementaires.html. Les informations en matière de durabilité relatives aux contrats et aux supports proposés sont disponibles à l'adresse suivante : <https://infos-supports-investissement-mma.quantalys.com/mma>.

Évolution de l'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR

(simulée jusqu'au 12 juin 2024)

Les performances historiques de l'Indice sont fondées sur des valeurs simulées du 8 juillet 2016 au 11 juin 2024, puis sur des valeurs réelles du 12 juin 2024 (date de création de l'Indice) au 8 juillet 2024.

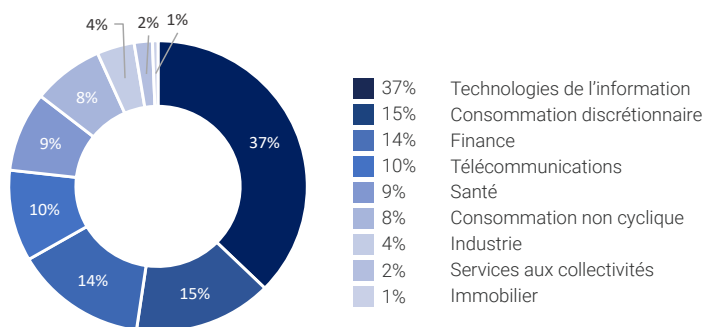


Source : Bloomberg, à partir du 08/07/2016, jusqu'au 08/07/2024.

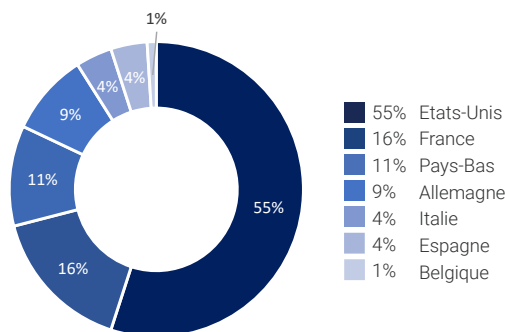
LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR LES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

L'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR a été lancé le 12 juin 2024 à un niveau de 1000 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé. Toutes les données suivant cette date sont le résultat de performances passées.

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Source : Bloomberg au 08/07/2024

Composition de l'Indice

Indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR									
Apple Inc.	L'Oreal	Banco Santander SA	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Merck & Co Inc	Deutsche Boerse AG	Oracle Corp	Applied Materials Inc	Kering	Intl Business Machines Corp
Microsoft	Allianz SE	Unitedhealth Group Inc	Inditex SA	Home Depot Inc	Bank of America Corp	Pernod-Ricard	Walt Disney Co	ARGENX SE	Intuitive Surgical Inc
ASML Holding NV	Sanofi-Aventis	Munich Re AG	Procter & Gamble	Deutsche Post AG	ASM Intl	Salesforce, Inc.	Assicurazioni Generali SpA	Universal Music Group NV	Uber Technologies Inc.
Nvidia	Broadcom Inc	Prosus	Intesa SanPaolo	Danone	Coca-Cola Co	Ahold Delhaize NV	McDonald's Corp	DSM-Firmenich AG	Union Pacific Corp
Alphabet Inc C	Eli Lilly & Co	BNP Paribas	Vinci	Adyen NV	Adobe Inc.	Advanced Micro Devices	Cisco Systems Inc	Intuit Inc	Lam Research Corp
Amazon.com Inc	Deutsche Telekom AG	Unicredit SpA Ord	AXA	Wolters Kluwer NV	Amadeus IT Group SA	Thermo Fisher Scientific	Publicis Groupe	Danaher Corp	Intel Corp
LVMH	Tesla, Inc	Visa Inc A	Enel SpA	AbbVie Inc.	PepsiCo Inc	STMicroelectronics NV	Vonovia SE	Texas Instruments Inc	Lowe's Cos Inc
SAP SE	Iberdrola SA	EssilorLuxottica	Mastercard Inc A	NetFlix Inc	Bayer Motoren Werke AG (BMW)	Heineken NV	Accenture plc A	KBC Group NV	NIKE Inc B
Meta Platforms, Inc. Class A	Hermes Intl	ING Groep NV	Ferrari NV	Adidas AG	Cap Gemini SE	Dassault Systemes SA	Telefonica SA	Pfizer Inc	Stryker Corp
Schneider Electric SE	JP Morgan Chase & Co	Anheuser Busch Inbev NV	Costco Wholesale Corp	Walmart Inc.	QUALCOMM Inc	Legrand Promesses	Abbott Laboratories	Caterpillar Inc	ProLogis Inc

Source : Bloomberg au 08/07/2024.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Goldman Sachs International, l'Émetteur ainsi que l'Assureur (MMA Vie) n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base des données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Avantages/Inconvénients du support

Avantages

- MMA Zen Septembre 2024 permet de vous exposer à un indice composé des actions de 100 entreprises issues des marchés américain et européen (hors Royaume-Uni) respectant collectivement les critères de la réglementation « EU Paris Aligned Benchmark » : **l'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR.**
- En années 5, 6 ou 7, si le niveau de l'Indice à l'une des dates de constatation annuelle⁽¹⁾ est supérieur ou égal à **80 %** de son niveau initial, le support est automatiquement remboursé par anticipation et vous recevrez⁽²⁾ à la date de remboursement prévue, **le remboursement de votre capital initialement investi⁽³⁾ majoré d'un gain brut⁽⁴⁾ de 4,65 %** par année écoulée.
- À l'échéance des 8 ans, le 10 janvier 2033, si le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'a pas été activé, **vous recevrez⁽²⁾ le capital initialement investi⁽³⁾, majoré d'un gain brut⁽⁴⁾ de 37,20 % si le niveau de l'Indice à la date de constatation finale est supérieur ou égal à 80 % de son niveau initial.**

Inconvénients

- MMA Zen Septembre 2024 présente **un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie en cas de sortie avant la date d'échéance** (en cas de rachat, arbitrage, dénouement par décès, la valeur de l'unité de compte dépend alors des différents paramètres de marché du jour), hors cas de remboursement anticipé.
- En investissant sur ce support, **vous êtes exposé(e) à une dégradation éventuelle de la qualité de crédit de l'Émetteur** (Goldman Sachs International), qui induit un risque sur la valeur de marché du support, ou un éventuel **risque de défaut de paiement, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur** (Goldman Sachs International), qui induit un risque sur le remboursement du capital.
- **En cas de remboursement anticipé automatique ou de remboursement à l'échéance, le gain brut⁽⁴⁾ est plafonné à 23,25 %, 27,90 %, 32,55 % ou 37,20 %** selon l'année du remboursement (années 5 à 8), même si l'Indice a enregistré une hausse supérieure depuis la date de constatation initiale.
- **Vous ne connaissez pas à l'avance la durée effective de votre investissement**, qui peut varier entre 5 ans et 8 ans. Aucun remboursement anticipé automatique n'est prévu de l'année 1 à 4.
- **L'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR ne présente pas le rendement total des actifs dans lesquels il est investi. Il est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes bruts (versés par les sociétés composant l'Indice au fil de l'eau, tout au long de la vie du produit), puis en soustrayant 50 points d'Indice par an, sur une base quotidienne.** Le dividende moyen réinvesti dans l'Indice peut être inférieur ou supérieur à 50 points. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) à ce niveau de montant forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique. **Par ailleurs, cette performance sera d'autant plus pénalisée en cas de baisse de l'Indice. En effet, la baisse de l'Indice sera accélérée et amplifiée, car ce prélèvement forfaitaire de niveau fixe pèsera plus fortement, relativement au niveau de l'Indice.**

(1) Année 5 : 3 janvier 2030 ; Année 6 : 3 janvier 2031 ; Année 7 : 5 janvier 2032.

(2) Le montant dû aux dates de remboursement prévues par le mécanisme du support net de frais d'entrée et de frais de gestion annuels est arbitré automatiquement et sans frais sur un support en unités de compte monétaire de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Le support MMA Zen Septembre 2024 n'existe plus, mais le contrat d'assurance vie ou de capitalisation se poursuit.

(3) Net des éventuels arbitrages et/ou rachats partiels, hors frais d'entrée et frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors prélèvements sociaux et fiscaux et sous réserve de l'absence de défaut de paiement, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur (Goldman Sachs International).

(4) Exprimé en pourcentage de la valeur nominale du support correspondant au gain brut perçu en cas de réalisation d'un scénario de marché défini à l'avance.

Facteurs de risques

Avant tout investissement dans ce titre de créance, les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus de Base et les Conditions Définitives qui inclut notamment les principaux risques suivants.

MMA ZEN SEPTEMBRE 2024 EST NOTAMMENT EXPOSÉ AUX RISQUES SUIVANTS :

- **Risque de perte en capital :** En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession desdits titres pourra être inférieur à son prix de commercialisation. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. Dans le pire des scénarios, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risque de rémunération faible ou nulle :** Les montants d'intérêts au titre des obligations sont indexés sur ou liés à la performance d'un Sous-Jacent. Ces montants peuvent être déterminés par application d'une formule ou en fonction de la survenance d'un ou plusieurs événement(s) en relation avec le Sous-Jacent. Dans le cas d'un changement défavorable de la performance d'un Sous-Jacent, accentué par les termes de la formule ou par la survenance d'un ou plusieurs événement(s), le porteur d'Obligations pourra subir une diminution significative de la rémunération au titre des Obligations pouvant aller jusqu'à l'absence totale de rémunération.
- **Risques liés à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite :** En cas d'ouverture d'une procédure de résolution ou en cas de faillite de l'Émetteur, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial et/ou ne pas recevoir la rémunération initialement prévue.
- **Risque de volatilité, risque de liquidité :** Une forte volatilité des cours (amplitude des variations des cours) ou une faible liquidité pourrait avoir un impact négatif sur le prix de cession des titres de créance. En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession pourrait être inférieur à ce qu'un investisseur pourrait attendre compte tenu de la valorisation desdits titres de créance. En l'absence de liquidité, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de les céder.
- **Risques liés à la modification, suppression ou perturbation du Sous-Jacent :** Afin de prendre en compte les conséquences sur le titre de créance de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du titre de créance, la documentation relative au titre de créance prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement automatique anticipé du titre de créance. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital sur le titre de créance.

Principales caractéristiques du support

Code ISIN	FR5272AB0593												
Forme juridique	Titre de créance de droit français garanti en capital à l'échéance. Néanmoins, ce produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale si ce dernier est revendu avant la date d'échéance (hors cas de remboursement anticipé automatique).												
Émetteur	Goldman Sachs International.												
Notations ⁽¹⁾ de l'Émetteur	Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch : A+. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au support.												
Valeur nominale	100 euros												
Période de souscription	Du 2 septembre 2024 au 13 décembre 2024 (sous conditions et sous réserve de disponibilité).												
Sous-jacent	Indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR - Code Bloomberg : SPEUPDET Index												
Durée d'investissement conseillée	8 ans												
Commissions de distribution	La commission de distribution récurrente pourra atteindre un montant maximum annuel de 0,80 % du montant nominal des titres de créance placés, calculée sur la durée de vie maximale des titres. Le paiement de commission pourra se faire par règlement et/ou par réduction du prix de souscription. La commission perçue dans la durée doit s'accompagner d'une amélioration du service sur la même durée.												
Dates clés	<p style="text-align: center;">Date d'émission : 02/09/2024</p> <p style="text-align: center;">Date de constatation initiale : 03/01/2025</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Dates de constatation annuelle :</th> <th style="text-align: left;">Dates de remboursement anticipé automatique :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Année 5 : 03/01/2030</td> <td>Année 5 : 10/01/2030</td> </tr> <tr> <td>Année 6 : 03/01/2031⁽²⁾</td> <td>Année 6 : 10/01/2031⁽²⁾</td> </tr> <tr> <td>Année 7 : 05/01/2032⁽²⁾</td> <td>Année 7 : 12/01/2032⁽²⁾</td> </tr> <tr> <th style="text-align: left;">Date de constatation finale :</th> <th style="text-align: left;">Date de remboursement final :</th> </tr> <tr> <td>Année 8 : 03/01/2033⁽²⁾</td> <td>Année 8 : 10/01/2033⁽²⁾</td> </tr> </tbody> </table>	Dates de constatation annuelle :	Dates de remboursement anticipé automatique :	Année 5 : 03/01/2030	Année 5 : 10/01/2030	Année 6 : 03/01/2031 ⁽²⁾	Année 6 : 10/01/2031 ⁽²⁾	Année 7 : 05/01/2032 ⁽²⁾	Année 7 : 12/01/2032 ⁽²⁾	Date de constatation finale :	Date de remboursement final :	Année 8 : 03/01/2033 ⁽²⁾	Année 8 : 10/01/2033 ⁽²⁾
Dates de constatation annuelle :	Dates de remboursement anticipé automatique :												
Année 5 : 03/01/2030	Année 5 : 10/01/2030												
Année 6 : 03/01/2031 ⁽²⁾	Année 6 : 10/01/2031 ⁽²⁾												
Année 7 : 05/01/2032 ⁽²⁾	Année 7 : 12/01/2032 ⁽²⁾												
Date de constatation finale :	Date de remboursement final :												
Année 8 : 03/01/2033 ⁽²⁾	Année 8 : 10/01/2033 ⁽²⁾												
Cotation	Marché réglementé de la Bourse de Luxembourg.												
Marché secondaire	Goldman Sachs International pourra fournir un prix indicatif des titres de créance aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra pas excéder 1 %.												
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Refinitiv sur fréquence bimensuelle. Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Goldman Sachs International.												
Règlement/Livraison	Euroclear France												
Agent de Calcul	Goldman Sachs International, ce qui peut être source de conflits d'intérêt												
Publication de la valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur les pages d'information financière de Bloomberg, Reuters et Six Telekurs.												
Périodicité de la valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévus suivant.												
Éligibilité du support	Contrats d'assurance vie et de capitalisation												

(1) Notations de crédit en vigueur au moment de la rédaction de ce document. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.
(2) Sous réserve de l'absence d'un précédent remboursement anticipé automatique.

Vous supportez les risques éventuels de défaut de paiement, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur (Goldman Sachs International).

Le support est proposé en qualité d'unités de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation dans la perspective d'un investissement jusqu'à la date de remboursement final prévue par le support (10 janvier 2033 en l'absence de remboursement anticipé automatique). **Le rendement de l'unité de compte à la date de remboursement final du support est conditionné par sa détention jusqu'à cette date. En cas de sortie de l'unité de compte avant cette date (rachat, arbitrage ou dénouement par décès), le rendement peut être supérieur ou inférieur à celui résultant des modalités décrites dans la présente brochure, voire négatif. Vous prenez alors un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori. Le montant remboursé est arbitré automatiquement et sans frais vers un support en unités de compte monétaire de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation. L'assureur (MMA Vie) s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte, mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.**

Les Documents d'Informations Clés génériques des contrats d'assurance vie et de capitalisation multisupports MMA actuellement en cours de commercialisation et le Document d'Informations Spécifiques (DIS) du support Euros et les Documents d'Informations Clés (DIC) des supports en unités de compte de l'ensemble des contrats sont consultables à tout moment sur le site : <https://infos-supports-investissement-mma.quantalys.com/mma>.

Avertissement

Caractère publicitaire de ce document : Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Ce document à caractère publicitaire est rédigé par l'Émetteur en accord avec MMA Vie qui commercialise le support MMA Zen Septembre 2024.

Commercialisation dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation : le produit décrit dans ce document (ci-après le « Produit ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie » ou « Contrat de Capitalisation »). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du Produit en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou du Contrat de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou au Contrat de Capitalisation. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.** Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur d'autre part sont des entités juridiques indépendantes.

Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. L'ensemble des données est présenté hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques inhérents aux titres ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (tel que défini ci-après) et les Conditions Définitives (telles que définies ci-après) préparées exclusivement pour les besoins de l'admission des titres sur le marché réglementé du Luxembourg. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre des articles L411-2 du Code monétaire et financier et 211-2 paragraphe 4 du Règlement Général de l'AMF. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du titre de créance décrit. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tout autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce titre de créance peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. **IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE TITRE DE CRÉANCE. En cas d'incohérence entre les informations relatives aux caractéristiques des Instruments Financiers figurant dans cette brochure et les Conditions Définitives relatives exclusivement à l'admission des titres sur le marché réglementé, ces dernières prévaudront.** Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Goldman Sachs International ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ce titre de créance. Ce document ne constitue pas une recommandation personnalisée ou générale d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les titres de créances ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Les affirmations, hypothèses contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans les affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une variété de facteurs. Il ne peut y avoir de garantie que les résultats projetés, les projections ou les développements seront atteints. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est donnée par Goldman Sachs International quant à l'accomplissement ou le bien fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmation, hypothèse et opinion contenu dans ce document et nul ne doit s'y fier. Rien dans ce document est ou doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur. D'autre part, il est à noter que, dans le cadre de ses activités, Goldman Sachs International peut être amenée à avoir des positions sur les Instruments Financiers et sur l'Émetteur au titre desquelles des recommandations ou opinions peuvent être données dans le document et les pièces jointes communiquées Goldman Sachs International ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir des informations sur tout produit, titre de créance, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, titre de créance, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce document à caractère publicitaire ne constitue pas un document d'analyse financière.

RESTRICTIONS PERMANENTES DE VENTE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

LES TITRES DE CREANCE DÉCRITS AUX PRÉSENTES QUI SONT DÉSIGNÉS COMME DES TITRES AVEC RESTRICTION PERMANENTE N'ONT PAS FAIT NI NE FERONT L'OBJET D'UN ENREGISTREMENT EN VERTU DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE 1933 « U.S. SECURITIES ACT OF 1933 », TELLE QUE MODIFIÉE (« LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ») ET NE PEUVENT À AUCUN MOMENT, ÊTRE LA PROPRIÉTÉ LÉGALE OU EFFECTIVE D'UNE « U.S. PERSON » (TEL QUE DÉFINI DANS LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES) ET PAR VOIE DE CONSÉQUENCE, SONT OFFERTS ET VENDUS HORS DES ÉTATS-UNIS À DES PERSONNES QUI NE SONT PAS DES RESSORTISSANTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SUR LE FONDEMENT DE LA RÉGLEMENTATION S « REG S » DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES.

Utilisation du produit de l'émission

Les fonds levés au travers de cette émission n'auront en aucun cas vocation à financer directement ou indirectement des projets verts. Seul l'Indice sous-jacent au support est construit de façon à sélectionner les actions selon leur performance vis-à-vis de la thématique « ESG ». L'exposition de l'investisseur à la performance d'un indice ne signifie pas qu'il finance les actions le composant.

Il convient de noter qu'il n'existe actuellement aucun cadre universellement accepté (juridique, réglementaire ou autre), ni aucun consensus de marché sur ce qui constitue un produit « durable » ou équivalent « ESG » ou sur les attributs précis requis pour un produit particulier à définir comme « ESG », « durable » ou tout autre étiquette équivalente, et aucune assurance ne peut être donnée qu'un tel cadre ou consensus universellement accepté se développera au fil du temps. Bien qu'il y ait eu des efforts réglementaires dans certaines juridictions et régions (en particulier dans l'Espace économique européen) pour définir des concepts similaires, le cadre juridique et réglementaire régissant la finance durable est encore en cours de développement et il n'y a aucune garantie que ces régimes locaux seront adoptés plus largement au sein des marchés financiers mondiaux. En conséquence, aucune assurance ne peut être donnée aux investisseurs que le produit proposé répondra à une ou à toutes les attentes des investisseurs concernant ces objectifs « ESG », « durable », ou autres objectifs étiquetés de manière équivalente ou qu'aucun impact environnemental, social et/ou autre ne se produira lors de la mise en œuvre du produit. Dans la mesure où ce contenu fait référence à des produits ou indices tiers, Goldman Sachs International n'a pas vérifié que les produits ou indices tiers mentionnés sont conformes aux principes, lois, règles ou réglementations applicables, existants ou proposés, liés à l'environnement, à la durabilité et à la gouvernance des critères (« ESG »).

L'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC, ou de ses sociétés affiliées (« SPDJI »), dont l'utilisation est concédée par licence à The Goldman Sachs Group, Inc. (« Goldman »). Standard & Poor's® et S&P® sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») ; Dow Jones® est une marque de commerce, déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »), et elles font l'objet d'une licence d'utilisation en faveur de SPDJI et de sous-licences à des fins particulières en faveur de Goldman. MMA Zen Septembre 2024 n'est ou ne sont pas parrainés, évalués, vendus ou promus par SPDJI, Dow Jones, S&P, leurs sociétés affiliées respectives et aucune des parties précitées n'émet de déclaration recommandant d'investir dans ledit ou lesdits produit(s) ni ne peut être tenue responsable pour toute erreur, omission ou interruption de l'indice S&P EuroUSA 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select FMC Weighted 50 Point Decrement Index (EUR) TR.

Informations Importantes

Le titre de créance décrit dans le présent document à caractère publicitaire fait l'objet d'une documentation juridique composée de « Conditions Définitives » (Final Terms), se rattachant au Prospectus de Base, (en date du 12 janvier 2024), conforme à la Directive UE 2017/1129 et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (« CSSF »). Ce Prospectus de Base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce prospectus, les Conditions Définitives (https://www.goldmansachs-bourse.fr/media/fr/dokumente/Final_Terms_FR5272AB0593.pdf) du 2 septembre 2024 (ensemble, le « Prospectus ») et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base (<https://www.luxse.com/pdf-viewer/103971296>), ou sur simple demande à l'adresse suivante : Goldman Sachs International, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, Londres, EC4A 4AU, Royaume Uni. La dernière version du Document d'Informations Clés (« DIC ») relatif à ce titre de créance peut être consultée et téléchargée sur le site www.gspriips.eu. Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.



MMA Vie Assurances Mutuelles société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 118
MMA Vie société anonyme au capital de 144 386 938 euros entièrement versé, RCS Le Mans 440 042 174
Sièges sociaux : 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances
IDU REP Eco circulaire : FR231780_03XLOT

Date de rédaction de la brochure : 8 juillet 2024

